Département de la Charente-Maritime

VILLE de ROYAN

OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

Séance du 23 Mars 1952 - 20 h 30

Subvention à la Société des Régates

62014

Le 23 Mars mil neuf cent soixante deux, à 20 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidencede M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 19 Mars 1962.

Etaient présents : M. MEYER, Maire, MM. MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUS-SEAU, LANOUE, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHE, FLAHAUT, FONTANILLE, BERLAND REIX, BISCAYE, BUJARD, BETOUS, GALLAND, MOUCHOT, ETCHEBER.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Au cours de le saison 1962, le Société des Régates de ROYAN, outre les très nombreuses régates qu'elle organise journellement, a prévu à son calendrier quatre grandes manifestations :

- le championnat d'Europe des Vauriens
- le championnet de la Côte de Beauté
- la course croisière Royan-Le Rochelle
- le championnat de la ligue des Requins , Belougas, Estuaires, etc...

La Commission des Finances a proposé, lors de sa réunion du 20 Mars 1962, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 15.000 NF à la Société.

Le Conseil Municipal

Vu la demande formulée par la Ecciété des Régates de Royen
Vu l'avis favorable de la Commission des Pinances en date
du 20 Mars 1962

décide

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 15.000 MF à la Société des Régates de Royan pour l'organisation des diverses manifestations de la saison 1962 et notamment le championnat d'Europe des Vaurisns, le championnat de la Côte de Beauté, la course oroisière Royan-la Rochelle etc...
- que le crédit sera inscrit au budget supplémentaire 1962.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an suedits Ont signé au wegistre MM. les membres présents

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 29 Mars 1962

Le Sous-Fréfet : RYCHEBUSCH

POUR COPIE CONFORME ROYAN, le 2 Avril 1962 Pr le Maire L'Adjoint Délégué,



